



Call for action Appel à l'action

27 juillet 2022 – OMC

CALL FOR ACTION¹ - APPEL À L'ACTION¹

27 juillet 2022 – OMC

Proponents: Secretariats of ITC, UNCTAD, WTO

Initiateurs: Secrétariats de la CNUCED, de l'ITC et de l'OMC

- **We, the proponents of this Call for Action,** recall that cotton production, value addition, and trade are of vital importance for economic development, rural livelihood, and fight against poverty in many developing countries, in particular the least developed ones and especially the C-4 member-countries.
- **Global importance:** We recognize that producing, transforming, and trading cotton and cotton related products generates income that translates into improved livelihoods for farmers, workers and entrepreneurs. The value of global cotton production on a typical year is above 50 billion USD, and its value chain provides crucial opportunities for value addition and industrial development, as well as technology transfer.
- **Sustainable development:** We reiterate that cotton is more than a commodity, and the cotton to clothing value chain is more than transforming fibre into apparel or home textiles. It is a way to address wider development concerns, to promote decent jobs and environmentally friendly, sustainable, and fairly priced products.
- Cotton related economic activities can thereby support the achievement of the United Nations Sustainable Development Goals, in particular Goal 1, on ending poverty in all its forms and everywhere, Goal 8 on Decent Work and Economic Growth, Goal 9 on Industry Innovation and Infrastructure and Goal 12 on Responsible Consumption and Production.
- **Challenges:** We recognize that international market distortions, the lack of infrastructure, technologies and skills for cotton production and value addition, as well as the lack of an enabling environment that addresses gaps in finance, innovation, training, and logistics, hamper cotton producing LDCs' ability to compete, and especially the C-4 members.
- We commit to continue to seek solutions to these challenges that would create more opportunities for cotton producing LDCs to improve their competitiveness, achieve higher yields and greener production, and add value to both fibre and by products, including by providing demand driven technical assistance.
- **International Development Assistance:** For cotton development assistance, we acknowledge the transparency enhancing value of the WTO Director General's Consultative Framework Mechanism on Cotton (DGCFMC) as a unique multilateral platform to promote, discuss and mobilize resources for cotton development assistance projects. We encourage partners, implementing agencies and beneficiaries to use the DGCFMC to promote projects, as well as disseminate case studies and exchange key lessons and good practices across the value chain.
- Recognizing the importance of development assistance in realizing the economic and social benefits of cotton production, value addition and trade in developing countries, we urge WTO Members and multilateral agencies to commit further financial and technical resources, as part of their global development assistance strategies, to allow cotton producing developing countries, in particular the LDCs, and especially the C-4 countries, to fully exploit the opportunities cotton offers for livelihood improvement, decent work creation and environmentally sustainable value addition.
- We also stress the necessity that partner developing countries and LDCs fully commit to take this agenda forward, ensuring full ownership of projects and programmes and matching international support with the deployment of national resources where applicable.

- **Nous, les initiateurs du présent appel à l'action,** rappelons que la production, la valeur ajoutée et le commerce du coton sont d'une importance capitale pour le développement économique, les moyens d'existence des populations rurales et la lutte contre la pauvreté dans de nombreux pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux et singulièrement les pays membres du C-4.
- **Importance mondiale:** Nous reconnaissons que la production, la transformation et le commerce du coton et des coproduits du coton génèrent des revenus qui se traduisent par une amélioration des moyens d'existence des agriculteurs, des travailleurs et des entrepreneurs. La valeur de la production mondiale de coton pour une année ordinaire est supérieure à 50 milliards d'USD et la chaîne de valeur du coton offre des possibilités cruciales en termes d'ajout de valeur et de développement industriel, ainsi que de transfert de technologie.
- **Développement durable:** Nous réaffirmons que le coton est plus qu'un produit de base et que la chaîne de valeur du coton au vêtement ne se limite pas à la transformation de la fibre en vêtements ou en linge de maison. Elle permet de répondre à des préoccupations plus larges en matière de développement et de promouvoir des emplois décents et des produits respectueux de l'environnement, durables et proposés à des prix justes.
- Les activités économiques liées au coton peuvent ainsi soutenir la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier l'Objectif 1 (élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde), l'Objectif 8 (travail décent et croissance économique), l'Objectif 9 (industrie, innovation et infrastructure) et l'Objectif 12 (consommation et production responsables).
- **Difficultés:** Nous reconnaissons que les distorsions du marché international, le manque d'infrastructures, de technologies et de compétences pour la production de coton et l'ajout de valeur, ainsi que le manque d'un environnement favorable pour combler les lacunes en matière de financement, d'innovation, de formation et de logistique, entravent la compétitivité des PMA producteurs de coton, en particulier les membres du C-4.
- Nous nous engageons à continuer de chercher des solutions à ces difficultés qui offriraient aux PMA producteurs de coton davantage de moyens d'améliorer leur compétitivité, d'accroître les rendements, d'écologiser la production et d'ajouter de la valeur à la fois à la fibre et aux coproduits, y compris en fournissant une assistance technique fondée sur la demande.
- **Aide internationale au développement:** S'agissant de l'aide au développement en faveur du coton, nous reconnaissons que le Mécanisme du cadre consultatif du Directeur général de l'OMC en faveur du coton (MCCDGC) contribue à accroître la transparence en ce qu'il constitue une plate forme multilatérale unique pour promouvoir et examiner les projets d'aide au développement en faveur du coton et mobiliser des ressources pour ces projets. Nous encourageons les partenaires, les organismes de mise en œuvre et les bénéficiaires à utiliser le MCCDGC pour promouvoir les projets, diffuser des études de cas et échanger des enseignements clés et des bonnes pratiques tout au long de la chaîne de valeur.
- Reconnaisant l'importance de l'aide au développement pour la concrétisation des avantages économiques et sociaux de la production, de la valeur ajoutée et du commerce du coton dans les pays en développement, nous exhortons les Membres de l'OMC et les organismes multilatéraux à engager des ressources financières et techniques additionnelles, dans le cadre de leurs stratégies mondiales d'aide au développement, afin de permettre aux pays en développement producteurs de coton, en particulier les PMA, et notamment les pays du C-4, d'exploiter pleinement les possibilités offertes par le coton pour améliorer les moyens d'existence des populations, créer des emplois décents et ajouter de la valeur d'une manière qui soit respectueuse de l'environnement.
- Nous soulignons aussi la nécessité que les pays en développement et les PMA partenaires s'engagent pleinement à faire avancer ce programme, en garantissant une appropriation totale des projets et programmes et en mettant en corrélation l'aide internationale et le déploiement des ressources nationales, le cas échéant.



¹ This Call for Action is issued under the responsibility of the Secretariats of the proponent Organizations. It has no legal effect on the rights and obligations of WTO Members or member States of UNCTAD. Nothing in this Call for Action implies either direct or indirect financial commitment for the signatories and for the proponents. This Call for Action has no budgetary implications for the signatories or proponents.

¹ Le présent appel à l'action est publié sous la responsabilité des secrétariats des organisations des initiateurs. Il n'a aucun effet juridique sur les droits et obligations des Membres de l'OMC ou des états Membres de la CNUCED. Rien dans le présent appel à l'action n'implique un engagement financier direct ou indirect pour les signataires et pour les initiateurs. Le présent appel à l'action n'a aucune incidence budgétaire pour les signataires ou les initiateurs.